

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18140 - 71ÈME ANNÉE

10e commémoration de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

10 mai : initiative réunionnaise pour la reconnaissance de l'esclavage crime contre l'humanité

Hier, c'était la célébration de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. Elle se tient le 10 mai, date à laquelle la France a reconnu l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. Ce 10 mai a vu l'inauguration d'une Maison des civilisations et de l'unité guadeloupéenne. Le Mémorial ACTe est en effet un lieu pour la réconciliation des Guadeloupéens.

En 2001, les députés ont voté une loi pour reconnaître l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. Cette loi créait aussi un Comité pour la mémoire de l'esclavage, ce qui fut fait en 2004. Une des tâches du CPME était de proposer au président de la République une date à laquelle toute la République rendra hommage aux victimes de l'esclavage. C'est le 10 mai qui a été choisi, et la première cérémonie eut lieu en 2006. Depuis cette date, le chef de l'État préside une cérémonie qui se tient dans les Jardins du Luxembourg à Paris, près du Sénat.

Mais le 10e anniversaire du 10 mai a pris cette année un éclat particulier. Le président de la République l'a célébré en Guadeloupe. François Hollande est venu dans cette île pour inaugurer le Mémorial ACTe. Cet équipement culturel n'est pas sans rappeler le projet de Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise. Il vise à favoriser la réconciliation des Guadeloupéens en leur montrant d'où ils viennent.

Plusieurs chefs d'État étaient invités à assister au discours du président de la République. Il y avait des représentants de l'Afrique, dont le président sénégalais, et aussi de la Caraïbe, avec le chef d'État d'Haïti. Haïti a été la première colonie à se libérer de l'esclavage. Mais en 1825, la France a obtenu d'Haïti le versement d'une indemnité de 125 mil-

lions de francs pour indemniser les esclavagistes. François Hollande s'est engagé à s'acquitter de cette dette réclamée depuis 180 ans par Haïti lors de sa visite mardi à Port-au-Prince.

L'initiative des communistes réunionnais

L'ampleur prise aujourd'hui par le 10 mai amène à rappeler l'origine de cette commémoration. Tout est parti d'une initiative du Parti communiste réunionnais. C'était en 1998, à l'occasion du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Le 23 décembre, les députés du PCR ont déposé une proposition de loi visant à faire proclamer « crime contre l'humanité » la traite et l'esclavage perpétrés, du XVIe au XIXe siècles, « contre les populations africaines, malgaches et indiennes ». Le gouvernement socialiste s'en empare et initie une proposition parallèle. Les 2 textes seront ensuite fusionnés. La nouvelle présentation sera portée par Christiane Taubira.

Nos députés ont dû batailler dur contre l'ancien ministre socialiste Mermaz, en commission des lois et en assemblée plénière, pour faire respecter la vision historique réunionnaise prenant en compte

l'océan indien, en particulier, Madagascar et l'Inde. Le texte définitif est adopté au Sénat, le 10 mai 2001. Il donne satisfaction, car il reprend l'amendement du PCR.

À l'origine de cette démarche, le PCR a considéré que l'esclavage correspond aux critères définis par le tribunal international de Nuremberg pour définir le crime contre l'humanité. C'est en effet au lendemain de la seconde guerre mondiale qu'a été créée cette nouvelle catégorie de crime, imprescriptible.

L'importance de l'histoire

Cette initiative a amené une ancienne puissance coloniale à reconnaître que dans le passé, elle a soutenu un crime contre l'humanité. Car l'esclavage était inscrit dans la loi. C'était le Code noir rédigé par Colbert. C'est un autre dirigeant français, le général Bonaparte qui deviendra l'empereur Napoléon, qui rétablit l'esclavage en 1802, prolongeant d'un demi-siècle un crime contre l'humanité que la Convention avait déclaré illégal en 1793.

Ces faits montrent l'importance pour les Réunionnais de se réapproprier l'histoire. Ce sont en effet des Réunionnais qui ont empêché l'application de la loi abolissant l'esclavage à La Réunion en 1794. Ce sont

deux personnages parmi les plus importants de l'histoire de France qui sont les auteurs de crimes contre l'humanité subis par les Réunionnais : Colbert auteur du Code noir, et Napoléon Bonaparte qui le rétablit en 1802.

Le 10 mai est, comme le 19 mars, une date issue de l'action des peuples de l'outre-mer. Comme l'abolition du statut colonial en 1946, la reconnaissance de l'esclavage en tant que crime contre l'hu-

manité trouve son point de départ dans l'initiative des communistes de l'outre-mer.

M.M.

Après Manille aux Philippines, le président de la République lance un nouvel appel à la réussite de COP21

L'appel de Fort-de-France pour le climat

François Hollande a prononcé, samedi 9 mai, en Martinique, « l'appel de Fort de France », destiné à attirer l'attention de la communauté internationale sur les effets du réchauffement climatique dans les territoires insulaires, dont les Caraïbes.

À l'occasion du sommet « Caraïbes climat 2015 », le chef de l'État français a souhaité « lancer avec vous l'appel de Fort de France et qu'il soit entendu ». Ce dernier a souhaité qu'il « y ait une mobilisation de l'ensemble des pays caribéens parce que ce sont eux qui vont apporter des témoignages à la fois sur les risques, les conséquences du réchauffement climatique, mais aussi sur les solutions ».

Prendre en compte les inquiétudes des petits États

Dans son discours, François Hollande a assuré que « la Planète est notre berceau commun. Une patrie partagée », qui « constitue un écosystème indivisible où les frontières et les vanités nationales ne peuvent occulter une interdépendance profonde dans laquelle les excès des uns affectent la sécurité et l'avenir des autres ».

Un constat partagé par les dirigeants des petits États et territoires insulaires, dont ceux du Pacifique qui ont souhaité que « la Conférence des Nations-unies à Paris (COP 21) proclame une révolution internationale dans la manière dont le monde fait face au changement climatique », lors d'une déclaration commune, dite « Déclaration de Lifou ».

« Nous sommes les victimes vivantes des effets négatifs du changement climatique. Parce que nous sommes petits, nous devons parler d'une seule et unique voix », a as-

suré Fonotoe Pierre Lauofo, vice-Premier ministre de Samoa. Pour les pays et territoires insulaires, cette déclaration est la contribution de la région à la COP21, ces derniers demandent un engagement « sincère, ambitieux, de long-terme et contraignant » sur un objectif de réchauffement limité « à moins de 2 degrés, voire 1,5 ».

De son côté, François Hollande, a qualifié la COP 21, qui se tiendra en décembre à Paris, de « rendez-vous de la dernière chance ». Ce dernier a assuré devant la presse que « nous savons bien que si nous laissons passer cette opportunité, il y a aura une aggravation des conditions pour réussir un futur compromis ».

Le président français a souhaité forger lors de la COP 21 « une alliance pour le climat » et y « conclure un accord général, pays par pays, qui puisse être contraignant et vérifié ». François Hollande a insisté sur le fait que « la France a pris une responsabilité particulière », évoquant « les enjeux de sécurité » et les « urgences humanitaires » au même titre que « le plan climatique ». Une responsabilité vivement critiquée à La Réunion, en raison des dégâts environnementaux de la Nouvelle Route du Littoral.

Trouver un accord

François Hollande a indiqué avoir « prévenu les pays riches. Je leur ai dit : s'il n'y a rien en termes de financement pour les pays qui sont les plus fragiles et les plus pauvres, ils ne vous suivront pas ». Raison pour laquelle, « nous avons une unité à avoir, un rassemblement à opérer », a expliqué le chef de l'État

à la presse, ajoutant qu'« on ne pourra pas faire la séparation quand il y a un cyclone entre les pays riches et les pays pauvres ».

Dans son appel, François Hollande a indiqué que « par-delà nos urgences, nos responsabilités inégales, nos situations différenciées, nous devons donc admettre une unité de destin qui nous oblige à un esprit de responsabilité collective » et « une exigence de solidarité partagée effective et concrète. Ce sont les deux piliers d'une haute conscience-monde sans laquelle nous ne saurions surmonter des défis ».

Dans son « appel de Fort de France », François Hollande a appelé les dirigeants du monde, les autorités régionales et municipales, le secteur privé et les peuples du monde à « comprendre qu'une coopération et une collaboration internationale sont indispensables pour s'attaquer tant aux causes qu'aux conséquences ». De plus, il a souhaité que l'ensemble des acteurs entendent « l'appel des plus vulnérables » et « décider d'un accord financier, scientifique, technique et de toutes formes d'accompagnement visant à renforcer les capacités de la région caraïbes ».

Enfin, il a souhaité la reconnaissance des problèmes spécifiques des petites États et territoires insulaires. A six mois de la conférence COP 21 de Paris, François Hollande tente coûte que coûte de réussir ce sommet international, qui doit si tout se passe bien découler à un accord global de lutte contre le réchauffement climatique.

Edito

Après Normandie, en 2014, à Moscou, en mai 2015 et Chine, en 2017

L'actualité internationale de ce week-end a été dominée par la commémoration du 70e anniversaire de la victoire sur le nazisme, avec en point d'orgue la grande parade de la victoire sur la Place rouge. Les États Unis avaient tout essayé pour faire échouer cette commémoration, car ce serait remettre en cause leur interprétation de l'histoire, symbolisée par la grande parade du débarquement de Normandie, le 6 juin 2014. Pour eux, c'est l'Occident qui a gagné la guerre. Malgré cette vision étriquée, Poutine a honoré l'invitation du Président français. Cela a même permis des rencontres qui ont abouti aux accords de Minsk.

Si les absents ont été soulignés (et ils ont tort), la présence de certains poids lourds était toute aussi significative. Le Président chinois était à Moscou et a déclaré que la Chine se battra pour la paix aux côtés des Russes, « épaulés contre épaulés ». Le Président indien, Pranab Mukherjee est arrivé depuis le 7 mai. La palme revient au Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki Moon qui a bravé les consignes des États-Unis et les parties en conflits en Ukraine. La Russie en a profité pour montrer sa puissance politique, économique et militaire vis-à-vis du monde entier.

Cette nouvelle division du monde s'inscrit au cœur de la construction du marché unique mondial qui ouvre une ère de confrontation entre 2 conceptions de la gouvernance mondiale. L'une prévoit une direction unipolaire sous domination des États Unis, un vieux modèle qui a été installé au lendemain de la 2e guerre mondiale. L'autre vise une orientation multilatérale menée notamment par les pays des BRICS qui réclament plus d'égalité et de respect dans la conduite des affaires du monde.

Durant la 2e guerre mondiale, l'Union soviétique porta le fardeau le plus lourd, et eut à faire face, jusqu'en novembre 1943 à près de 70 % des troupes hitlériennes. L'URSS a perdu 27 millions de personnes dans ce conflit. Et on ne parle pas assez de l'invasion japonaise en Asie, ses millions de victimes et les atrocités commises. La Chine rappelle régulièrement aux dirigeants la nécessité de reconnaître cette période sombre de leur histoire. Mer-

kel était récemment au Japon et elle a demandé aux Japonais de reconnaître cette période, pour pouvoir tourner la page.

Pour les Russes, la commémoration de la victoire sur le nazisme n'est donc pas celle d'un pays (ou d'un groupe de pays) sur un autre. Ils considèrent que les guerres d'asservissement et d'extermination ont donné à cette victoire une portée universelle. En effet, le tribunal de Nuremberg, créé pour juger les criminels nazis, prit acte de la spécificité du second conflit mondial. En créant la notion de « crimes contre l'humanité » et en déclarant leur nature imprescriptible, il a voulu signifier la différence fondamentale entre les guerres d'avant et le second conflit mondial. Grâce à ces nouvelles avancées, les luttes pour la liberté, l'indépendance, l'autodétermination, avaient pris un tournant décisif.

La création du CRADS et la voie choisie pour sortir de la colonisation était osée. Le PCR s'est fondé sur ces concepts modernes pour faire progresser l'histoire politique réunionnaise. Le 23 décembre 1998, nos 3 députés du PCR ont signé une proposition de loi tendant à faire reconnaître l'Esclavage, crime contre l'humanité. Cela a abouti à la loi du 10 mai.

L'Europe est prisonnière de sa soumission aux États Unis et n'arrive pas à sortir de la crise qui a débuté en 2008 aux États Unis, avec comme origine le surendettement des ménages. L'Europe a échappé à la victoire des eurosceptiques mais les problèmes demeurent. Les Grecs ne sont toujours pas sortis d'affaire, Cameron va faire un sondage pour mesurer les conditions de sortie de l'Union européenne et l'Ukraine est une source de problèmes à la frontière.

De là à boycotter les festivités sur la défaite sur le nazisme, il ne fallait pas franchir ce pas vers le sectarisme. Peine perdue pour les comploteurs et diviseurs : en septembre la Chine va commémorer par une grande parade militaire les succès de l'armée populaire contre le Japon.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

Kan ou i koné pa, ou i koné pa !

Kan ou i vé pa konète, ou i koné pa !

Zordi dimansh, mi rouv mon radyo, pou konète in pé lo ladi-lafé. Kan mon léspri lé vid sé konm sa ké mi fé. Shakenn son manyèr ! Shakenn son défo ! I fo fé lo vide tazantan, kan ou sé in moun rodinèr. Donk, mi rouv lo radyo é oïla ké mi antan in n'afèr pa rodinèr :

In moun i sonn téléphone dann lo post ; li prézant ali : mi apèl intèl. Dopli sizèr so matin moin lé anmaré avèk griyaz la proféktir. L'èr-la, lo l'animatèr i domann ali afèr. Ala ké li réponn, moin la anshène amoin, pars zordi dis mé é moin la domann méisyé Préfé, fé la komémorasyon zour-la. Nana kék z'ané mi domann ali sa é li anvoy amoin baladé. Lo l'animatèr i domann kosa l'ariv lo dis mé ? Lo moun i réponn sé lo zour la komémorasyon lésklavaz é la trète lé konsidéré par la loi konm in krime kont l'imanité. La polis la fine vnir pou rolèv mon nom é astèr mi atann la suit.

Lo l'animatèr i di ali, mé sé lo vin désanm i fète l'abolisyon l'ésklavaz, lo dis mé sé pou la métropol. Lo boug i di ali : « Dabor la métropol pou li sa i égzis pa épi sé la loi k'i domann in komémorasyon ofisyèl ! ». Lo konvèrsasyon dann téléphone i arète la, é lo l'animatèr i ardi : lo dis mé sé pou la métropol é vin désanm sé pou nou.

Miarète tèrla, mé mi domann amoin kosa sa i vé dir : pou moin sa i vé dir lé pa fasil fé konète demoun in date mèm si sé in loi k'i mark so date-la... sirtou si bann médyà i fé pa in kont sanm sa. Dézyèmman, mi pans lo préfè i mète ali dann l'ilégalité si lé vré ké dopli 2008 li na l'obligasyon par l'éta komémor so dat-la. Mi di bien si sa lé vré... Finalman, konm di lo kont, nana sak i koné pa pars zot ikoné pa, é na sak i koné pa pars zot i vé pa konète.

Justin

NB Sin-Pol, yèr, bann kamarad la komémor lo dis mé. Félisitasyon pou zot. Mi pans sa va vnir o firamézir.

« In ta plis in ta, plis in ta, i fé in takon ! » - In kozman pou la rout

Mi souvien in n'afèr : moin té déza gran kan l'abolisyon lésklavaz té I fète pa ankor La Rényon. In vyé ga té i fète sa son tousèl sansa inn dé pèrsone i té i pass tazantan pou koz in pé. Tout té i domann ali pou kosa li fé sa tousèl. Li réponn pars firamézir demoun va vni, si la pa son kaz, in n'ot koté, in pé partou, é pétète in zour sar in fète pou toulmoun. Sé sak l'arivé, non ? Konm li di : in grin plis in grin i fé dé grin, dé grin plis dé grin plis dé ankor i fé in ta ; in ta plis in ta, i fé in takon. Sé konmsa ké lé shoz i avans : pti pa, pa. Ala touléka, pou bann léktèr nout zournal in fasonn fèr, in fasonn avansé.